

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2025-66

Séance du 28 juillet 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 24 juillet 2025, s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Frédéric Froment, Didier Riche, Olivier Bridelance, Gilles Apeloig, Fatima Chomat, Elisabeth Martin.

Représentés : Soazig Quillard par Rémi Goube, Sophie Thomas par Olivier Bridelance, et Michel Pécol par Fatima Chomat.

Secrétaire : Gilles Apeloig

2025-66 : Budget, délibération modificative n°3

Monsieur le Maire donne la parole à Frédéric Froment, adjoint chargé des finances, afin qu'il expose l'état de la consommation des crédits au budget général au 25 juillet 2025.

La consommation des crédits constatée nécessite de prévoir une décision modificative budgétaire N°3 pour ajustements.

Premièrement, cette décision modificative budgétaire opère une régularisation sur l'inscription des ICNE (intérêts courus non échus) au 661122. La prévision négative faite au BP est à réduire, ayant été surestimée au budget primitif. Elle impacte la prévision au 66 et nous empêche donc de payer les intérêts d'emprunt en cours.

Deuxièmement, cette décision modificative budgétaire prend acte de restes à réaliser non anticipés en investissement, lesquels concernent les opérations d'aménagement de la route du Grand Veymont réalisés en 2024.

Troisièmement, cette décision modificative budgétaire acte les crédits pour les aménagements réalisés à l'entrée du village (séparateurs de voie, marquages au sol, création de passages piétons, radar pédagogique).

			BP 2025 + DM1 et 2	DM3	TOTAL
DF	661122	ICNE n-1	- 22 546,82 €	12 000,00 €	- 10 546,82€
RF	6419	Remb sur rémunération du personnel	60 000,00 €	- 12 000,00 €	48 000,00 €
					-€
DI	212	Agencements et aménagements de terrains	- €	65 000,00 €	65 000,00 €
DI	2151	Réseaux de voirie	26 000,00 €	50 000,00 €	76 000,00 €
				115 000,00 €	
		TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		870 220,40 €	
		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		969 000,00 €	

Après en avoir délibéré, le conseil valide cette délibération modificative

VOTANTS 10 POUR 10 CONTRE 0 ABSTENTION 0

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessous
Gresse-en-Vercors, le 28 juillet 2025
Monsieur Rémi Goube
Maire



Délibération transmise à la préfecture le / / et affichée et publiée le / /